

La Pierre

Bulletin municipal n°23 - printemps 2025

RISQUES NATURELS À LA PIERRE

Maîtriser les risques d'éboulement et d'inondation

LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Petit village et grand programme

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le cœur battant du village

Sommaire

4. LE GLISSEMENT DE TERRAIN À LA PIERRE

Un dossier complexe

6. ENTRETIEN DES RUISSEAUX

Tous unis pour prévenir les inondations

7. ... ET L'ÉGLISE DANS TOUT ÇA ?

8. PRENEZ GARDE AU FRELON ASIATIQUE !

Le village se mobilise contre le nuisible

9. MOUSTIQUES TIGRES

Les bons gestes pour limiter leur prolifération

10. LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Une année de réjouissances

11. BELLEDONNE ET VEILLÉES

Retour sur une belle soirée partagée

12. « RENDEZ-VOUS AU MANOIR »

La Pierre et Scènes Obliques vous invitent à la 6ème édition

13. UN CONCOURS PHOTO À LA PIERRE

Mettez votre talent au service du patrimoine !

13. DES NOYERS MUNICIPAUX

Les noyers désormais à tous les Pierrois !

14. LES RÈGLES D'URBANISME

Garantir l'harmonie paysagère de notre village

15. VOUS PASSEZ AU MARCHÉ ?

Les bons produits sont à La Pierre

16. 2025 : L'ANNÉE D'UN NOUVEAU RECENSEMENT

On compte à La Pierre

16. INCIVILITÉS ? NON MERCI !

17. L'ACTU DES ASSOCIATIONS

L'AGV / L'AMAP / Le FCLPG / La Pierre'Kiroul / L'ombre de l'Histoire / Le repas des anciens

19. L'ÉTAT CIVIL



Le mot du maire

Pierroises, Pierrois, Chers Amis,

Le mandat avance à grand pas, voici déjà cinq années de travail avec notre Conseil Municipal !

Petit à petit, les projets que nous avons imaginés au début de mandat se concrétisent et prennent vie au sein du village. Ainsi la création d'une quatrième classe dans l'école, le marché de produits locaux à La Pierre, le soutien accru aux associations de la commune, la recreation d'un comité des fêtes dynamique, la sauvegarde du Manoir de Vaubonnais, et le maintien d'une restauration bio et locale pour les enfants qui déjeunent à la cantine.

En parallèle de ces projets travaillés ensemble, il nous faut malheureusement aussi parfois faire face à des imprévus. Que ce soit la période du Covid, le clocher de l'église qui se fragilise ou bien le glissement de terrain de la butte castrale du Château-Vieux, ce sont des situations qui demandent beaucoup de travail, mais qui impactent aussi fortement le budget de notre commune.

N'ayant que peu de levier financier sur la commune, mise à part l'urbanisation de quelques parcelles communales, nous pouvons heureusement compter sur les subventions de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes Le Gré-

sivaudan pour nos besoins d'investissement. Pour les projets coûteux, nous essayons à chaque fois d'obtenir 80% d'aide, voire 95% pour le Manoir de Vaubonnais. Malgré un contexte financier qui se tend à tous les niveaux de la vie publique, et un contexte réglementaire qui se complexifie chaque année un peu plus, nous continuons à mettre tous les jours notre énergie et notre travail au service de habitants de notre village.

Enfin je tiens à remercier tous les habitants, les associations, les bénévoles, les agents de la commune, et les membres du conseil municipal, qui contribuent au bien-être et à la convivialité de notre village.

Un grand merci pour votre soutien et votre enthousiasme à faire vivre La Pierre !

Je vous souhaite un très bel été,

Amicalement,

Jean-Yves Gayet



Le glissement de terrain à La Pierre

Un dossier complexe

Le 29 janvier dernier, suite à des précipitations les jours précédents, un glissement de terrain a eu lieu à La Pierre, emportant des morceaux de l'ancien rempart de Château-Vieux situés sur le côté Ouest de la butte castrale, vers le lotissement de Préverger.

Fort heureusement, les blocs se sont arrêtés contre des arbustes et dans les jardins des habitants, sans causer de dommages ni aux habitations, ni aux riverains. Plusieurs maisons ont été évacuées.

La quasi-totalité des familles a pu revenir dans leur domicile suite à la construction en urgence d'un mur en blocs béton type Famy, mais une des maisons, celle de M. et Mme Gelin, a dû être évacuée jusqu'à la mi-avril par mesure de sécurité.

Cet événement ayant engendré une situation de « danger grave et imminent » (c'est la qualification administrative de la situation) pour une partie des habitants de la commune, et même s'il s'agissait de dommages survenus sur une propriété privée, la commune était tenue d'intervenir.

En effet, il appartient au maire d'assurer la sécurité publique sur son territoire au titre de ses pouvoirs de police. A partir du moment où le danger présente un caractère grave et imminent et

qu'il peut être prévenu par des travaux, la réalisation et la prise en charge de ces derniers incombent à la commune au titre des pouvoirs que le maire détient en application de l'article L. 2212-4 du Code général des collectivités territoriales. Cette action publique doit être engagée, même si le danger et les travaux ne concernent que quelques propriétés. Les travaux envisagés doivent l'être dans un intérêt collectif.

Le jour du glissement de terrain, le service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) a pu venir rapidement sur place pour dresser un rapport et des préconisations de sécurisation du site. Ce rapport recommande la purge du couloir de glissement en supprimant tous les blocs instables dans la pente, ainsi que la gestion de la végétation en amont du lotissement.

Afin de compléter le rapport du RTM, la commune a sollicité le Tribunal Administratif pour la nomination d'un expert judiciaire, qui est intervenu sur le site le 18 mars et a rendu à son tour un rapport le 27 mars 2025. Le rapport de l'expert judiciaire confirme les préconisations du RTM, et élargissant toutefois la zone de gestion de la végétation à traiter.

Nous avons également dû solliciter la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France : en effet, les travaux étant menés sur et autour d'un bâtiment classé Monument Historique, nous ne pouvions intervenir sans leurs autorisations.

En parallèle de ces expertises, la commune a souhaité avancer très rapidement sur la première phase de travaux d'urgence, telle que préconisée par le RTM dès le mois de février, afin d'enlever

le danger grave et imminent et de permettre à Mr et Mme Gelin de réintégrer leur domicile. La trésorerie de la commune ne permettant pas de financer ces travaux intégralement, des dossiers de subvention pour un montant de 46 000 € HT ont été déposés, auprès de l'État (35%), du Département (30%) et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (15%).

La première phase des travaux d'urgence a pu débuter dès le 19 mars, et s'est terminée le 31 mars 2025. Ouf !

Cela a nécessité deux mois de travail intense, tous les jours, pour parvenir à avancer rapidement tout en respectant les procédures et la réglementation en vigueur. Le soutien très fort des services de la Préfecture a été d'une grande aide pour nous.

Pour autant, tout n'est pas terminé

En effet, il reste encore une seconde tranche de travaux tels que préconisés par l'expert judiciaire, et dans un troisième temps, il restera la question de l'entretien et de la gestion de la végétation sur la butte castrale, actuellement propriété du Château-Vieux. Nous continuons à travailler avec les services de l'État (Préfecture et DDT) pour déterminer la suite de cette mise en sécurité : procédure, nouvelles demandes de subventions, planning opérationnel.

Et, élément indispensable dans ce dossier complexe, nous essayons de travailler en grande transparence et en lien étroit avec les habitants impliqués dans ce dossier, que ce soit les habitants de Préverger ou les propriétaires du château.

Article L2212-4 du Code général des Collectivités territoriales

« En cas de danger grave ou imminent, tel que les accidents naturels prévus au 5° de l'article L. 2212-2, le maire prescrit l'exécution des mesures de sûreté exigées par les circonstances.

Il informe d'urgence le représentant de l'Etat dans le département et lui fait connaître les mesures qu'il a prescrites ».



Entretien des ruisseaux

Tous unis pour prévenir les inondations !

La commune de
La Pierre est située au
pied des versants du
massif de Belledonne,
dans une zone dite « de
ruissellement et
d'inondations de pied
de versant ».

L'ensemble de notre territoire communal est jalonné de sources, en plus du ruisseau d'Hurtières, du ruisseau de Château-Villin et des chantournes qui longent les habitations du chemin En Ramet.

Nous en avons tous fait l'expérience, l'affluence de cette eau peut, en cas de fortes pluies, conduire très rapidement à des inondations. Afin de les éviter, il est capital de préserver et d'entretenir les voies qui permettent à l'eau d'être évacuée rapidement vers la plaine et l'Isère.

Rappel à tous : l'entretien des chantournes et ruisseaux incombe aux propriétaires des parcelles qui les bordent.

Ainsi, si votre jardin borde un ruisseau ou une chantourne, **vous devez entretenir la berge qui est sur votre terrain**. Pensez pour cela à couper la végétation, enlever les arbres et arbustes qui poussent sur les berges, couper et enlever le bois mort, enlever les éventuels obstacles dans le lit du ruisseau.

Il est évidemment interdit de jeter des déchets (pierres, remblais, terre, déchets verts) ou d'obstruer le cours d'eau : si l'eau ne peut pas s'écouler, elle débordera dans votre jardin et celui de vos voisins !

Enfin, pour mener des travaux dans le cours des ruisseaux, il est **obligatoire de déposer un dossier** 'Loi sur l'Eau' auprès de la DDT, et d'avoir leur autorisation avant de faire vos travaux.

Pour plus de précisions, le Symbhi a publié un article sur son site internet, qui explique l'importance de la gestion de la végétation pour la gestion des cours d'eau" : <https://symbhi.fr/lentretien-de-la-vegetation-une-etape-essentielle-de-la-gestion-des-cours-deau/>

Nous vous remercions tous pour votre aide et votre attention collective à l'entretien des cours d'eau, pour tous nous préserver de possibles inondations dans le village !





... Et l'église dans tout ça ?

L'église de La Pierre est fermée depuis quelques années maintenant. Un arrêté de péril a du être pris par la commune au vu de la fragilité du bâti.

En effet, le clocher présente des instabilités dans sa construction : lorsqu'elle sonnait, les vibrations provoquées par la cloche n'étaient pas arrêtées par la structure en bois du beffroi, mais se propageaient à l'ensemble de l'édifice. Ceci a fortement fragilisé le clocher, et des infiltrations d'eau dans la toiture ont pour leur part abîmé les plafonds et la charpente.

Des premiers devis de réparation ont été réalisés en 2023, mais ils sont pour l'instant restés sans suite.

En effet, contrairement au Manoir de Vaubonnais qui est un bâtiment classé Monument Historique, et pour la

restauration duquel nous pouvons obtenir 95% de subventions publiques, l'église n'est pas classée. Dans ce cas de figure, le taux d'aide est beaucoup plus faible, et nous sommes encore en train de travailler sur des pistes de financement possibles.

L'une des pistes en cours de réflexion est notamment la création d'une association de sauvegarde de l'église de La Pierre, qui pourrait rassembler des habitants de la commune et d'ailleurs, et qui serait en capacité de recueillir des dons pour la réfection de l'église.

Nous étudions toutes les pistes, et nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier !



Prenez garde au frelon asiatique !

Le village se mobilise contre le nuisible

Depuis 2 ans, Le Grésivaudan et le GDS Isère (groupement de défense sanitaire) - section apicole, ont organisé un plan de lutte contre le Frelon asiatique (frelon à patte jaune).

Cette prévention passe par un réseau de référents volontaires dans chaque commune ; pour notre commune de La Pierre, le référent communal est **Sébastien Schmitt**.

A ce titre, il a organisé une réunion publique à la salle des fêtes le 27 février 2025, avec le soutien du conseil municipal et de l'équipe communale.

30 personnes étaient présentes pour s'informer sur le développement biologique du frelon sur une année, mais aussi sur les périodes et les techniques de piégeages.

Le Grésivaudan a fourni à la commune 6 pièges Beevital qui ont été répartis entre les habitants pour avoir une bonne couverture du territoire communal.

Dans les actions engagées, un groupe Whatsapp a été ouvert au sein du village pour communiquer sur ce sujet. Par ailleurs, avec l'aide de Stéphanie Schmitt et d'Anne Moutenet, nous avons

organisé une commande groupée de pièges pour les 30 Pierrois volontaires.

Nous avons ainsi pu investir dans 56 pièges (principalement du modèle Vespacatch), pour une valeur de 280 €. A noter que les pièges commandés sont des modèles spécifiques : ils permettent de piéger les frelons, mais laissent s'échapper les autres insectes et pollinisateurs dont la nature a besoin (abeilles, guêpes, papillons, coccinelles, et autres insectes).

Les efforts commencent à porter leurs fruits puisqu'à la date du 25 avril, plus de 200 frelons asiatiques ont été attrapés sur différents secteurs : Petit Glairon, Préverger, Rue de l'église, et Le Touillon.

Sébastien alertera vers la mi-mai de la fin du piégeage de printemps, et un bilan sera réalisé. La prochaine période de piégeage aura lieu à l'automne 2025.

« La dynamique est très bonne, la cohésion citoyenne est une force de notre petite commune ».

Des chiffres sur la présence du frelon dans le Grésivaudan

2020 : 6 nids détruits
2023 : 122 nids détruits
2024 : 230 nids détruits, dont 203 financés par CCLG

En 2024, il reste 290 nids non détruits



Moustiques tigres

Les bons gestes pour limiter leur prolifération

Arrivé en France en 2004, le moustique tigre est désormais présent sur 78 départements, dont l'Isère, depuis plus d'une dizaine d'années.

Il existe des mesures simples pour en diminuer l'impact comme indiqué ci-contre.

En complément, des pièges à moustique tigre qui imitent l'odeur de la peau humaine peuvent être installés en extérieur pour attirer les moustiques et les piéger.

Par ailleurs, il existe des diffuseurs pour les éloigner. Efficaces en extérieur, ils permettent de diminuer les désagréments très nombreux que provoquent ces nuisibles.

Dans tous les cas, rien ne remplace la prévention !

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre évolue dans un rayon de 150m.

Chaque femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs.

Il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya, le zika.

Il est rayé noir et blanc.

Il mesure 5mm, moins qu'une pièce d'1 cent.

LES BONS GESTES

Rangez ou videz les contenants qui se remplissent d'eau

- Coupelle, seau, arrosoir, brouette, jeux d'enfants

Gérez les eaux de pluie

- Vérifiez l'écoulement des gouttières
- Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- Entretenez votre pompe de relevage

Entretenez vos piscines



Le patrimoine à l'honneur

Une année de réjouissances

Cette année encore, le patrimoine architectural est à l'honneur dans notre village de La Pierre !

Parce qu'il est emblématique de notre commune, qu'il est un témoignage vivant de notre passé et de notre histoire, et parce qu'il est fragile, il nous semble important de préserver et conserver le patrimoine et d'en partager l'histoire avec tous.

Cette année, de nombreuses initiatives sont menées par des acteurs différents, et rassemblent petits et grands autour de ce bien commun.

Projet 'Histoire de...' avec l'école primaire de La Pierre

L'association *Histoires de...* mène un projet pédagogique avec deux classes de l'école de La Pierre (classes de Nathalie Selbe et de Christine Henry), afin de faire découvrir aux enfants l'histoire et le patrimoine du village dans lequel ils habitent. Sur plusieurs séances, les élèves vont appréhender la notion de patrimoine en (re)visitant les lieux emblématiques de la commune, et iront également à la

rencontre des acteurs actuels de La Pierre dans différents domaines (agriculture, artisanat, culture, etc.). A l'issue de ce projet, les enfants réaliseront un dépliant qui restitue leurs découvertes sous la forme d'une balade dans la commune.

Accompagnés par Jean-Philippe Hunyadi, médiateur culturel, les enfants sont partis à la découverte des bâtiments remarquables de la commune : le bâtiment de la mairie, le manoir de Vaubonnais, les fontaines et lavoirs, le Château-Vieux, le Monument aux Morts, l'église Saint-Pierre, l'ancien presbytère / Villa Jeanne d'Arc, et l'ancienne ferme de la Beauce.

Ils ont également rencontré et échangé avec des personnes qui font vivre ce patrimoine et cette mémoire : Danielle Perrin, de l'association L'ombre de l'Histoire à La Pierre, Claire Le Guilloux de l'association Scènes Obliques, Robin Guillon de l'Araucaria, Mélanie Tops de Cousucosi, Richard Charles

de la ferme du Nan, Muriel Rioux de Château-Vieux, et enfin Ilona Genty de la mairie.

Projet 'Une école, un chantier, des métiers' avec le collège de Villard-Bonnot

Dans le cadre du projet de préservation du Manoir de Vaubonnais, nous avons monté un projet 'Une école, un chantier, des métiers' avec l'association Scènes Obliques, le collège de Villard-Bonnot et les architectes des Monuments Historiques. Ce projet, financé par la DRAC, vise à faire découvrir le patrimoine et les métiers associés à des classes de collégiens de 5^{ème}.

Dans le cadre de ce projet, les collégiens sont d'abord venus passer une journée à La Pierre pour découvrir le patrimoine bâti de la commune, et visiter le Manoir de Vaubonnais et le Château-Vieux (deux bâtiments classés Monuments Historiques).

Ils ont ensuite travaillé en classe avec les Architectes en Chef des Monuments Historiques sur la définition de « patrimoine » et les raisons de le sauvegarder.

Enfin, les architectes ont fait intervenir des artisans spécialisés dans la préservation de bâtiments anciens, qui ont proposé aux collégiens des ateliers de taille de pierre avec l'entreprise Comte, et de fabrication de charpente ancienne avec l'entreprise Chardon Frères.

Un grand merci à Claire Le Guilloux, Christophe Gindre, Clémentine Pouvreau et les enseignants du collège, Olivier Cipri, Muriel Rioux, les architectes Magali Perrin et Marie Finaz, ... pour leur implication dans ce projet !



Belledonne & Veillées à La Pierre

Retour sur une belle soirée partagée

Dans le cadre de la programmation culturelle Belledonne & Veillées, la commune a organisé le 25 avril 2025, une soirée de partage et d'échange autour des patrimoines locaux.

Dans le cadre de la programmation culturelle **Belledonne & Veillées**, la commune de La Pierre a organisé, le **vendredi 25 avril 2025**, une belle soirée de partage et d'échange autour des patrimoines locaux. Les spectateurs ont pu profiter de « **À travers temps** », un spectacle poétique et décalé, joué dans les jardins du Manoir.

Portée par **Heiko Buchholz** et la compagnie *Un euro ne fait pas le prin-*

temps, cette représentation gratuite a rassemblé un public familial. **Un temps d'échange** a ensuite permis d'aborder ensemble le projet de **sauvegarde du Manoir de Vaubonnais** et le patrimoine du village.

La soirée s'est conclue autour d'un **repas partagé**, où chacun a apporté de quoi se régaler. La mairie a offert l'apéritif et quelques grignotages. Merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation à cette soirée réussie !"



« Rendez-vous au Manoir »

La Pierre et Scènes Obliques vous invitent à la 6ème édition

Avant que le Manoir de Vaubonnais ne se pare d'échafaudages, avant que les artisans ne se hissent sur l'édifice pour le sauver de la ruine, des artistes vont à nouveau investir la cour, les murs, les fenêtres, les jardins pour fêter cette mise en chantier.

Du 27 au 29 mai 2025, les artistes vont nous donner à voir et à entendre l'invisible : le passé, le futur, l'ailleurs. Ce que racontent les vieilles pierres, ce que nous disent celles et ceux qui bâtissent et qu'on oublie souvent une fois le chantier terminé. Des histoires intimes, des réalisations collectives... qui toutes racontent un peu de notre monde en éternel chantier.

Il s'agira de gestes à partager, d'équilibres à trouver, de bidouilles, de terre, de manière de se fondre et d'appartenir à un paysage, du murmure du monde lointain, là où des femmes cassent des cailloux dans la poussière de l'Himalaya pour construire une route qui les mènera on ne sait où. Au seuil des montagnes de Belledonne, le Manoir va créer un pont vers vous : voisin·es, habi-

tant·es, passant·es.... et esquisser les fondations d'une Maison qui pourrait nous être commune. Bienvenue dans ce grand chantier que nous tenterons d'enchanter !

Vous êtes tous les bienvenus pour cette nouvelle édition, qui se déroulera dans les jardins du Manoir !

Vous pouvez juste passer pour un spectacle ou venir partager la traditionnelle soupe au pistou du Souper au Manoir, mais vous pouvez aussi participer en tant que bénévole à l'organisation et aux coulisses de ces trois jours de spectacle.

Pour toute la programmation, vous pouvez vous reporter à la plaquette qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres dans les semaines précédant cette nouvelle édition.

**Pour devenir bénévole :
Ilona Genty 06 88 78 74 72**



Un concours photo à La Pierre

Mettez votre talent au service du patrimoine !



Les photos seront exposées pour les Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025.

De mai à septembre 2025, ouvrez grand les yeux et capturez les trésors de notre belle commune de La Pierre ! Que vous soyez amateur de clichés artistiques, de détails insolites ou de vues d'ensemble impressionnantes, ce concours est pour vous.

Thème : Le Patrimoine de La Pierre

Monuments, lavoirs, bâtisses anciennes, objets ou coins oubliés : montrez-nous ce que signifie *le patrimoine* pour vous ! Laissez parler votre créativité : photo décalée, esthétique, en couleur ou en noir et blanc... tout est permis.

2 catégories :

Enfants (moins de 16 ans) / Adultes (16 ans et plus)

Date limite d'envoi des photos : dimanche 7 septembre 2025, à l'adresse

concoursphotoLP2025@gmail.com

Un jury composé d'habitants de La Pierre décernera des prix pour chaque catégorie ! Le détail du règlement du concours est disponible sur :

mairie-lapierre.fr/concours-photos

Des noyers municipaux

Les noyers désormais à tous les Pierrois !

Depuis l'année dernière, les noyers qui se trouvent le long du parking du cimetière appartiennent à la commune.

Le conseil municipal n'ayant pas souhaité se lancer dans la nuciculture (!), il a été décidé d'en faire profiter l'ensemble des habitants de la commune, **les noyers étant désormais municipaux !**

La période de récolte s'étend de la mi-septembre jusqu'à fin octobre. L'idée est évidemment de pouvoir ramasser des quantités pour ses besoins propres.

Avec plusieurs arbres et une production moyenne de 30Kg par noyer, la production devrait permettre à nombre de Pierroises et de Pierrois d'en bénéficier.



Les règles d'urbanisme

Garantir l'harmonie paysagère de notre village

L'urbanisme est régi sur notre commune par un Plan Local d'Urbanisme, qui est composé d'un plan de zonage et d'un règlement (téléchargeables sur le site internet de la mairie). L'objectif de ces outils est de garantir une harmonie architecturale et paysagère dans le village, et surtout de conserver le caractère rural de La Pierre !

Les règles d'urbanisme s'appliquent à tous de la même manière. En règle générale, tous les travaux de **construction, agrandissement ou rénovation** nécessitent une autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut être un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Chaque dossier est étudié par la mairie, la Communauté de Communes du Grésivaudan et l'Architecte des

Bâtiments de France. Un avis est donné, qui peut être favorable, défavorable ou assorti de préconisations. Quel que soit le projet, nous essayons toujours de trouver des solutions avec vous, afin que le projet corresponde à vos envies, s'insère dans son environnement et ne dénature pas notre village.

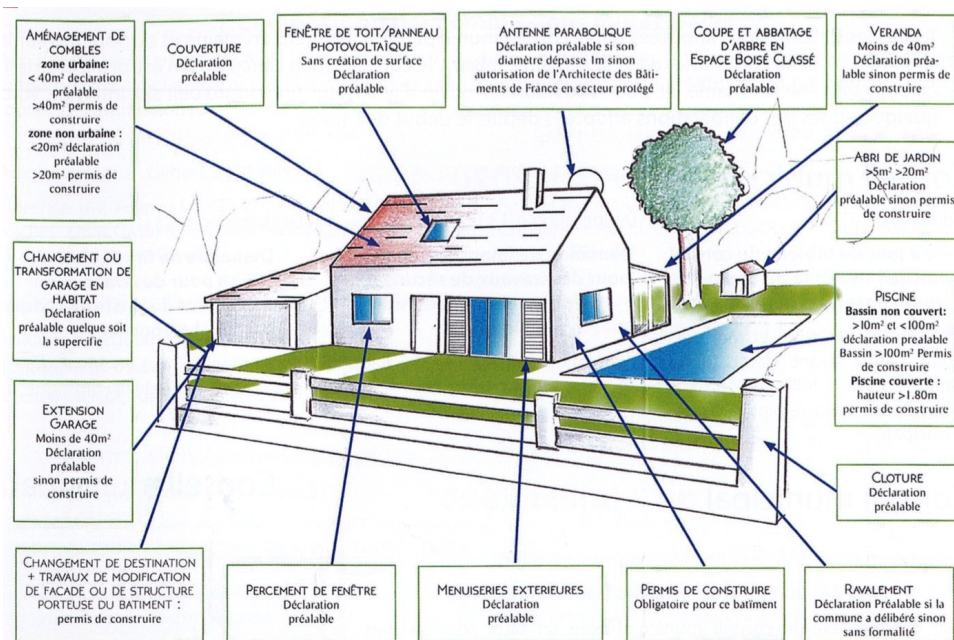
Malgré tout, il y a toujours quelques habitants qui réalisent des travaux sans autorisation. Ceci peut entraîner de nombreuses con-

traintes (voir Bulletin Municipal 2023). Pour éviter toutes ces peines et poursuites, venez en mairie discuter de votre projet !

Et si vous avez encore des questions, ou besoin d'assistance, vous pouvez bénéficier de l'aide d'un architecte conseil. Cette consultance architecturale se tient à la mairie de La Pierre ou sur le site concerné. Ce service est gratuit !

Ainsi avant chaque projet, vous devez obligatoirement déposer une demande à la mairie.

Et surtout, vous devez toujours obtenir une autorisation avant de réaliser les travaux.





Vous passez au marché ?

Les bons produits sont à La Pierre !

Depuis un peu plus de 3 ans, chaque mardi soir, la place Hervé Durand abrite un petit marché permettant aux Pierrois de faire le plein de bons produits.

Nathalie du Zèbre à Poids, tout droit descendue de Sainte Agnès, propose fruits et légumes de saison fraîchement récoltés par des producteurs locaux ainsi qu'un assortiment de fromages, charcuteries et jus de fruits.

Jean-Christophe propose ses délicieux pains et brioches bio directement sortis de son four installé à Hurtières.

Lauranne de Lau' à la Bouche, quant à elle, vous propose tous les 15 jours douceurs sucrées et plats divers toujours préparés avec autant d'attention à la Pierre.

Ce joli trio n'hésite pas à braver les intempéries toujours dans la bonne

humeur, pour permettre aux Pierrois de remplir leurs paniers pour la semaine. Si la fin d'année 2024 été un peu calme pour tous les exposants, 2025 a redémarré en beauté !

En effet, une cinquantaine de Pierrois sont de fidèles clients et ont pris l'habitude de passer au marché très régulièrement.

Le bouche à oreille fonctionnant à merveille, de nouveaux clients venus de Champ-près-Froges ont à leur tour pris l'habitude de faire un détour par La Pierre le mardi soir.

Bref, le marché de la Pierre est le rendez-vous à ne pas manquer ! Si vous ne connaissez pas encore, n'hé-

sitez pas à passer à partir de 16h sur la place Hervé Durand, car en plus de découvrir de délicieux produits, vous passerez un moment riche en convivialité !

Horaires : de 16h à 19h tous les mardis hors vacances scolaires.

PS pour les pressés : Nathalie vous prépare chaque semaine votre panier prêt à récupérer sur simple commande.

2025 : l'année d'un nouveau recensement

On compte à La Pierre

Cette année 2025, la commune a fait procéder au recensement de sa population. Retour sur une opération rondement menée.

Cette opération de recensement, menée à la demande de l'INSEE, s'est déroulée du 16 janvier au 15 février. C'est un jeune habitant de La Pierre, Simon Roux, qui a eu la charge de collecter toutes les données.

Tous les foyers ont participé : un grand nombre par internet et une dizaine environ par papiers. Les résultats seront communiqués en juin 2028.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la

population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, un critère crucial pour le budget de La Pierre, qui dépend de ces subventions publiques pour entreprendre les chantiers de notre village.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



Incivilités ? Non merci !



Malgré les efforts de tous, nous constatons parfois un grand nombre d'incivilités, de non-respect des règles de l'urbanisme et quelques troubles de voisinage.

Les élus et les agents municipaux s'impliquent au quotidien pour préserver un village où il faut bon vivre. Pour le bonheur et la tranquillité de chacune et chacun d'entre nous, il est important que chacun se sente responsable et respec-

tueux du bien commun et des règles qui nous permettent de vivre ensemble !

Nous vous rappelons que toutes les réglementations sont disponibles en ligne, et consultables sur le site officiel de la Mairie de La Pierre. Nous sommes également à votre disposition pour toute question, et pour vous aider en cas de besoin.



L'actu des associations Et tout un programme !

À La Pierre, les activités associatives sont nombreuses, dynamiques, et rythment l'année pour tous les habitants : gym, comité des fêtes, foot, produits fermiers ou histoire, le plus dur est de choisir !

AGV LA PIERRE

L'AGV La Pierre vous propose depuis septembre 1986 des cours de gymnastique volontaire près de chez vous. Organisés à la salle des fêtes, le choix est varié !

Lundi soir

17h45 cours Pilates débutant
18h50 cours Pilates confirmé
20h cours Tonic

Mardi matin

9h marche active

Mercredi matin

10h gym enfants pour les 4/8 ans
(nouvelle animatrice)

Jeudi soir

19h gym entretien

Vendredi matin

8h45 gym adaptée senior
Nous appartenons à la F.F.E.P.G.V. et nous appliquons sa devise de proposer une activité sportive régulière pour rester en forme et en bonne santé, dans

une ambiance amicale et conviviale.

Jeudi 12 décembre 2024, une partie de notre Bureau a été reçu à la Préfecture pour recevoir la médaille du Bénévolat qui récompense leur long engagement associatif.

Mercredi 18 décembre 2024, lors du dernier cours de gym enfants, le Père Noël leur a rendu une petite visite et a distribué un petit sac de friandises. Si vous êtes intéressés par nos activités, vous pouvez nous contacter par mail : gvlapierre@aol.com

Nicole – présidente
Christiane – vice-présidente
Evelyne – trésorière
Micheline – secrétaire-adjointe
Danielle – secrétaire

AMAP LA PIERRE

Eh ! savez-vous qu'il y a une AMAP à la Pierre ?

Les AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (il y en a plusieurs milliers en France) ont pour but d'aider à la relocalisation ou au

maintien des fermes nourricières au plus près des mangeuses et mangeurs, tout en garantissant un revenu décent aux paysannes et paysans installés sur de fermes à taille humaine et une nourriture saine et accessible aux mangeuses et mangeurs.

Comment fait-on, nous, les mangeuses et mangeurs pour participer à ce projet ? Rien de plus facile : on rejoint l'AMAP et on prend un contrat avec une, un ou plusieurs paysannes et paysans choisis collectivement par les familles de l'AMAP, et au plus proche de la commune. Plusieurs types de contrats existent.

Puis, chaque semaine ou quinzaine, les paysannes ou paysans nous apportent la récolte ou la production de leur ferme.

La qualité des produits doit répondre à la charte des AMAP et ils doivent être produits sans chimie de synthèse. Les paysannes et paysans partenaires s'engagent à la transparence et accueillent les amapiennes et amapiens sur leur ferme

La vie des associations

La Pierre en mouvement

pour expliquer leurs pratiques. On s'organise entre nous, il y a aucun intermédiaire entre les paysannes et paysans et les amapiennes et amapiens.

Et enfin qu'est-ce qu'on mange ? Légumes, œufs, volaille, viande, légumineuses, fruits, poisson, jus de fruits, confitures et condiments.

Si vous voulez en savoir plus rendez vous le jeudi entre 18h30 et 19h sous le préau de l'école de La Pierre
Ou mireille.predal@orange.fr

LE FCLPG

Le FCLPG a été fondé en 2024 par des parents soucieux d'assurer le bien-être de leurs enfants dans le domaine sportif, débutant avec une équipe de U12-U13. Actuellement, le club comprend des équipes pour les catégories U8-U9, U10-U11 et U12-U13, rassemblant des jeunes du village de La Pierre et de la vallée du Grésivaudan. Ces enfants se réunissent chaque semaine pour des entraînements, des matchs amicaux et/ou des tournois, toujours dans une ambiance conviviale.

Notre club se veut familial, proche des enfants et attentif à leurs besoins. Plusieurs événements ont déjà été organisés, tels que des tournois, des sorties au GF38, et un arbre de Noël qui a ras-

semblé plus de 100 participants. De plus, nous avons proposé des séances de soccer durant la trêve hivernale pour les catégories U8-U9 et U12-U13, ainsi que des entraînements spécifiques pour les U10-U11.

Certains joueurs de notre équipe U12-U13 bénéficient également de séances d'entraînement spécifiques avec la Nax Academy au Versoud. Le FCLPG est en quête de joueurs pour toutes ses catégories, allant des U9 aux U15. Nous souhaitons renforcer nos équipes et accueillons avec enthousiasme tant les débutants que les joueurs expérimentés. Votre participation serait précieuse ! Nous recherchons des jeunes passionnés, désireux de s'engager et de vivre des moments de partage autour du sport. N'hésitez pas à diffuser cette information auprès de vos amis, camarades de classe ou voisins.

Par ailleurs, le FCLPG est à la recherche d'un terrain de 10 000 m2 pour son projet de nouveau stade, conforme aux normes de la FFF. Si vous disposez d'un terrain à vendre, à prêter ou à donner, nous sommes ouverts à toutes propositions.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

LA PIERRE'KIROUL

Vous souvenez-vous de la fête d'Halloween et du marché de Noël de l'an dernier, du réveillon de la Saint Sylvestre, du concert endiablé de la Saint Patrick, de la fête Western, de la fête de l'été ?

Tous ces événements ont été organisés par l'équipe dynamique de l'association La Pierre'Kiroul qui anime votre village, afin que jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux Pierrois, se réunissent et se rencontrent en toute amitié ! Merci à vous qui, par votre présence, nous témoignent de leur satisfaction et contribuent à la réussite de ces belles fêtes !

L'OMBRE DE L'HISTOIRE

Dimanche 19 mai 2024 restera une journée exceptionnelle pour les amoureux des mots et des histoires. Le 19^{ème} Salon du Livre de La Pierre, organisé par l'association L'ombre de l'Histoire, a une fois de plus animé la Salle des Fêtes du village, accueillant auteurs et lecteurs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette année encore, le Salon a pu mettre en lumière la richesse littéraire du territoire du Grésivaudan. Les visiteurs ont eu le plaisir de rencontrer des auteurs talentueux venus partager leur





passion pour la littérature. Il y en avait pour tous les goûts et les allées regorgeaient d'ouvrages variés, permettant à chacun de découvrir des trésors littéraires.

Les fidèles auteurs, présents depuis de nombreuses années, ont dévoilé leurs dernières créations au public. Mais le Salon a également été l'occasion de rencontrer de nouveaux talents et d'explorer des univers littéraires inédits. Les visiteurs ont pu se laisser emporter par la magie des mots et partager des moments privilégiés avec les auteurs. Entre séances de dédicaces et échanges passionnés, la journée a été riche en découvertes et en émotions.

L'association est ravie de constater le succès de cette édition 2024 et vous donne

rendez-vous le dimanche 18 mai prochain pour une 20^{ème} édition, toujours sous le signe de la passion des livres et de la rencontre entre auteurs et lecteurs !

Le bureau de l'association L'ombre de l'Histoire :

Danielle, Fabrice et Corinne Perrin

Plus d'informations :

Courriel : association@ombrehistoire.fr

Site internet : www.ombrehistoire.fr

LE REPAS DES ANCIENS

En avril et comme le veut la tradition, la municipalité a convié les Pierrois âgés de 68 ans et plus à partager ce que l'on appelle « **Le repas des anciens** » à la salle des fêtes du village.

Une journée des plus conviviales à laquelle sont associés le personnel communal et les élus.

Plus de 40 personnes ont répondu présent, ce qui permet aux uns et aux autres de se retrouver autour d'un bon repas concocté par Yvan Siaux traiteur au Chétylas !

L'occasion aussi, comme traditionnellement, d'écouter nos invités chanteurs et conteurs de blagues !

Un rendez-vous incontournable de la commune !

L'Etat civil

NAISSANCES

Jade Christine Béatrice NASRI
le 1^{er} février 2024

Sacha Ezéquiél LEFEBVRE
le 25 mars 2024

Paola ROUVIERE
le 05 avril 2024

Jules Edouard Aimé BIESSY
le 12 mai 2024

Ezio Yves Jolan SCARINGELLA
le 16 juillet 2024

Anaïs, France, Catherine PILLET
le 16 décembre 2024

PACS

Fatima TEBESSI et Alexandre FIEVET
le 19 avril 2024

Elodie GUIDOTTI et Arthur SCOTTI
le 12 août 2024

Angélique VERQUÈRE-CHIMOT et Romain MENNESSON
le 18 octobre 2024

Sandrine TARRICONE et David PERRIN
le 25 novembre 2024

BAPTEMES CIVILS

Louise FOX-DIT-GIRARD
le 03 mai 2024

Timothé BRUNET-MANQUAT
le 04 mai 2024

Elio JOLLY
le 18 mai 2024

Lyana et Milia MONPERT
le 08 juin 2024

Léna LAURENT
le 22 juin 2024

MARIAGES
Georgette WALKER-DEENIN et Alexandre FOX DIT GIRARD
le 4 mai 2024

Manon CHEVALIER et Sébastien CONIGLIO
le 1^{er} juin 2024

Sandy GARCIA et Sergio AUGUSTO CUSTODIO
le 17 août 2024

DECES

Monique MIGUET épouse MICAUD
le 7 décembre 2023

Yvette GIRODIN Veuve PLANCON
le 22 juillet 2024

Ginette JACOB Veuve CLEMENT
le 26 juillet 2024

Benjamin GAYET
le 15 août 2024

Yvette MANQUAT
le 21 août 2024

Antoinette RIERA
le 06 septembre 2024

Jean-Karl RIOUX
le 08 octobre 2024

